

LE MOUTON LIBÉRÉ



Numéro 0003

Édition du 15 février 2019



Sommaire

A la Une : La France Insoumise et	P.2
sa proposition de loi pour le R.I.C	
Dossier : Les oubliés de la République	P.3-6
Clefs de Réflexion	P.7
Le Zoom	P.8
Actu : les condamnations de	P.9
M. Dettinger et de M. Eric Drouet	
Le Billet de la Gazette	P.9
Interview	P.10
Rire Jaune	P.11
Pause café	P.12



WALLTWEET

Si l'Administration veut s'arroger ce pouvoir, c'est pour pouvoir frapper d'interdiction des gens contre qui elle n'a pas de preuves. Voilà le caractère liberticide. C'est si compliqué que ça à comprendre ? @Maitre_Eolas 12:15 10fev 2019

« Gilets jaunes » : des experts de l'ONU dénoncent des restrictions disproportionnées au droit de manifester en France et un usage excessif de la force : <https://t.co/4yOM5zSuiQ> via @ONUInfo <https://t.co/0UPRAXCPr6> @ONU_fr 22:03 14 fév 2019

Qui parle de dérive autoritaire dans la répression des manifestations des #GiletsJaunes par le gouvernement @EmmanuelMacron et le ministre @CCastaner ? Aujourd'hui rien de moins que le #parlementeuropéen et la rapporteur spécial de l'@ONU_fr . Il est temps que cela cesse ! @ben_schnecken 19:30 14 fév 2019

La France Insoumise et sa proposition de loi pour le R.I.C

Ou comment donner un fin de non-recevoir en moins de deux heures trente top chrono.

Mercredi 13 février, l'Assemblée Nationale examinait en commission des Lois "la proposition de loi constitutionnelle" portée par la France Insoumise. La commission qui était présidée par Yaël Braun-Pivet a, sans surprise, rejeté cette proposition.

Que contenait ce texte ?

La proposition de loi constitutionnelle proposée par LFI consistait à instaurer un référendum citoyen.

Le RIC demandé par les gilets jaunes et approuvé par 70% des Français (selon les sondages). Ce texte incluait les 4 formes de référendum : législatif, abrogatoire, révocatoire et constituant.

Légitatif : permet aux citoyens de soumettre un texte de loi. (le seuil déclencheur : 2% des électeurs inscrits soit 800.000)

Abrogatoire : permet aux électeurs d'abroger une loi. (le seuil déclencheur : 2% des électeurs inscrits soit 800.000)

Révocatoire : qui pourrait destituer tout élu (le seuil déclencheur : 5% des électeurs inscrits soit 2 millions)

Constituant : autorisant une réforme ou un changement de la Constitution (le seuil déclencheur : 5 % des électeurs inscrits soit 2 millions)

De l'opportunisme...

Selon la majorité, alors que la France se retrouve en plein tourment avec le mouvement Gilet Jaune et que le gouvernement tient son grand débat national, il s'agit d'un acte opportuniste de la France Insoumise.

Certains reproches reproche à ce groupe à l'initiative de cette proposition de ne pas vouloir donner "la parole au peuple" puisqu'ils ont fait le eux-mêmes.

Pourtant un appel citoyen à amen-



Défendue par Bastien Lachaud (en haut à gauche), la proposition de loi insoumise a été rejetée mercredi en commission des Lois. (Sipa)

der la proposition de loi avait été lancé le 18 décembre dernier...

Quand la politique prend le dessus

Au final qu'on soit de gauche, de droite, du centre, d'extrême gauche ou d'extrême droite, on se rend bien vite compte que le principal n'est pas ce que désire le peuple, ou ce qui serait mieux pour lui mais surtout qui pourra obtenir les lauriers..

En aucun cas, le fait que cette proposition était une aubaine pour sortir de la crise actuelle n'a été soulevé, tout le monde retient uniquement la signature en bas du texte...

Quand est-ce que les égos seront rangés pour le bien commun ? Et si chaque partie travaillait ensemble pour le peuple ?

Après tout ce n'est pas ce que la constitution dit : le peuple souverain représenté par des élus ?

Là, on a les élus mais ils ne représentent que leur parti et non pas le peuple...



Try again...

La proposition de loi repassera en séance plénière le 20 février.. Espérons que d'ici là, une once de lucidité parviennent jusqu'à l'Assemblée Nationale. ■

Handicapés, invalides, ces oubliés de la République

Avec les nombreuses injustices dénoncées ces dernières semaines, il y a une catégorie de personnes dont la presse parle peu.

Samedi 9 février, lors de l'acte XIII des gilets jaunes, des marches spéciales étaient prévues par les handicapés et personnes invalides pour une meilleure reconnaissance de leur handicap par le gouvernement.

L'appel a été lancé quelques jours avant par Luc Eisinger, fondateur du groupe Facebook « les gilets jaunes handicapés ». Dans la vidéo filmée par le MédiaTV, il appelle à défilé à Lyon avec les cortèges des gilets jaunes. D'autres cortèges ont défilé ailleurs, comme Albi ou Quimper.

Les raisons

Dans son appel, Luc Eisinger explique que les spécificités des handicapés ne sont pas toutes reprises par les gilets jaunes même si tous se soutiennent les uns les autres, celles des gilets jaunes sont légitimes mais n'incluent pas systématiquement les besoins spécifiques des invalides.

La vie est plus chère, les besoins médicaux et d'hygiène sont poussés, ce qui demande un investissement plus grand, les aides matérielles étant insuffisantes,



ils sont obligés de contribuer en partie financièrement. Ce qui les oblige à se priver de vacances et de loisirs.

Pourquoi aller manifester : Mr Eisinger explique que peu ont le courage de descendre dans la rue quand ils voient les violences policières.

Un bon nombre de vidéos ont circulé sur les réseaux sociaux, certains se souviennent de cet invalide en fauteuil sur un rond point que les forces de l'ordre ont jeté à terre sans ménagement, d'autres invalides ont essuyé des tirs de flashball ou se sont fait gazer au milieu des gilets jaunes.

Bref, ils ont peur du gouvernement et

de la répression.

Pour rappel, il y a 12 million de personnes atteintes d'une invalidité en France qui se sentent oubliées.

Donc pour rappeler qu'elles existent, invalides, parents d'enfants handicapés, aidants, AVS (auxiliaires de vie scolaire) sont appelés à défilé le samedi 9 février avec les gilets jaunes qui sont invités à les rejoindre.

Une pétition, lancée par Mr Eisinger est en ligne sur Change.org : « la colère du handicap ». ■



LES RECULS DE LA SITUATION DU HANDICAP

« Ségrégation, Privation de libertés, Non respect des droits », voici comment l'ONU a qualifié la situation des personnes handicapées en France en 2018, selon Catalina Devandas Aguilar, Rapporteure spéciale Handicap de l'ONU au sujet de la France.

Les reculs se sont succédés ces derniers mois, avec la loi ELAN de 2018 qui implique :

- la division par cinq de la production de logements accessibles
- la neutralisation de la promesse d'ascenseurs obligatoires à R+3 par des conditions inacceptables
- la fausse augmentation de l'AAH (allocation adulte handicapé) où l'aumône accordée aux célibataires a été prise directement dans les poches des couples et des personnes les plus lourdement handicapées
- une réforme de la justice qui va compliquer encore davantage les recours pour les droits des personnes
- les frais facturés sur les tutelles et curatelles
- les reculs continus de la compensation du handicap
- les attaques en cours contre la compensation
- la diminution des heures de PCH (prestation de compensation du handicap) déjà très restrictives.

Les principales doléances

Sophie Cluzel, la secrétaire d'État

chargée des personnes handicapées, était l'invitée de LCI, le vendredi 8 février dernier pour répondre aux doléances des Français sur le handicap.

Cahier des principales doléances du handicapé (parmi tant d'autres) :

- supprimer la prise en compte du revenu du conjoint pour l'AAH
- avancer l'âge de la retraite pour les handicapés
- baisse de la CSG sur les pensions d'invalidité
- exonérer les sommes perçues par les aidants familiaux.

Les réponses de Sophie Cluzel

- « L'allocation c'est un minimum social. C'est une ressource pour pallier une limitation d'activité. Ce n'est pas une compensation du handicap. »

Une réponse dans la lignée de celle déjà donnée à Faire-face.fr : « La solidarité nationale complète la solidarité familiale, elle ne doit pas s'y substituer ».

- « Si les citoyens handicapés veulent être citoyens comme tout le

monde, il faut rentrer dans le droit commun. Donc, non, pas d'âge spécifique pour partir en retraite, mais



un meilleur accompagnement pendant le temps de travail. »

- « Le salaire des aidants familiaux est vraiment indécent. Ce n'est pas tant la question de ne pas le taxer que de le valoriser. Il faut replacer l'aide familial dans une vraie trajectoire d'accompagnement, de reconnaissance. »

En d'autres termes, Sophie Cluzel a opposé une fin de non recevoir aux principales revendications des citoyens handicapés et de leurs proches. ■



Manifestation des Gilets Jaunes d'Albi, de l'Aveyron et de Carcassonne en soutien aux handicapés et invalides, parents d'enfants handicapés et aidants.

Quelques réactions sur le site « le-vrai-débat » qui montrent bien à quel point le gouvernement est déconnecté des difficultés quotidiennes des citoyens.

Poupette

4 février 2019 à 15:27

Nous renvoyer notre propre handicap en pleine figure par la prise en compte du salaire du conjoint(e) est intolérable et inacceptable !! Je suis une femme de 45 ans handicapée depuis presque 11 ans maintenant, à cause d'un irresponsable qui m'a mise dans un fauteuil roulant et à fait en sorte que je devienne dépendante d'une tierce personne pour les actes de la vie quotidienne. Je refuse d'être dépendante financièrement d'un homme qui m'accepterait avec ce fauteuil roulant.. Le handicap ne disparaît pas comme par magie quand on est en couple, les frais médicaux et matériels nécessaires (fauteuil roulant, chaise de douche etc) ne disparaissent pas comme par magie. Alors POURQUOI cette allocation ADULTES HANDICAPÉES dite D'AUTONOMIE, se voit diminuée voir supprimée !!!? Au nom de l'amour, le gouvernement nous inflige une dépendance financière à l'autre !!! Pour ce qui serait " Contre " posez vous la question suivante : accepteriez vous que l'on vous diminue voir supprime votre salaire sous prétexte que votre conjoint(e) dépasse un certain seuil , vous rendant dépendant à l'autre ? Non, je ne crois pas !! Les personnes handicapées ont droit à l'amour, à la vie de couple , comme tout le monde !!!!

LAFOURCADE ALAIN

9 février 2019 at 12 h 27 min

Punaise c'est des gens dit « normaux » qui vas nous expliquer notre handicap et comment y faire face n'importe quoi. Déjà trouver un travail quand tu es en situation de handicap même reconnu RQTH les patrons ont peur. Pour une personne « valide » la retraite à 62 ans c'est déjà dur pour certain corp de métier, sauf député ou ministre eux ils commencent à travailler du moins à s'occuper, ensuite le salaire des aidants familiaux n'est indécents que pour cette ministre car pour les aidants c'est indispensable
Elle me cède sa place je lui cède mon handicap et on verra si elle parle de la même façon.

En conclusion

Mme Cluzet a maintenu son opposition aux revendications des handicapés à la veille de l'acte XIII des manifestations des gilets jaunes valides et invalides .

Leurs appels à plus de justice sociale sera-t-il entendu malgré tout ? Seront ils plus visibles aux yeux du gouvernement ?

Si ce n'est pas le cas, alors les invalides continueront peut être comme tous les gilets jaunes à battre le pavé tous les samedis jusqu'à ce qu'ils obtiennent satisfaction.

A l'image de cette jeune femme, Priscilia. 31 ans, émiplégique, empuée d'un bras qui vient seule à toutes les manifestations sur son fauteuil qu'elle pousse d'une seule main.

Un exemple de courage, une leçon d'humilité. ■



FOCUS : les AVS / AEHS les travailleuses / travailleurs pauvres de l'éducation nationale

« La plupart sont des femmes, leur poste est du temps partiel et leur salaire inférieur à 1000 euros par mois (entre 600 et 800) »

Les AVS (auxiliaires de vie scolaire) / AESH (accompagnants d'élèves handicapés) ont pour principale mission d'accompagner les jeunes en difficultés ou en situation de handicap dans leur vie scolaire et parascolaire. Ils ou elles peuvent s'occuper de plusieurs enfants (AVS-co) ou d'un enfant en particulier (AVS-i) au sein d'un établissement scolaire (école, collège, lycée) accueillant des jeunes handicapés.

Nouvelles annonces

Lundi 11 février, Jean-Michel Blanquer, le ministre de l'Éducation nationale, et Sophie Cluzel, la secrétaire d'État chargée des personnes handicapées, doivent en effet annoncer de nouvelles mesures sur l'école inclusive.

Le site FAIRE-FACE.FR en dévoile les contours

- Deux contrats de trois ans avant un CDI (ce qui renforce la précarité des accompagnants)
- Un temps partiel contraint

- Des pôles inclusifs d'accompagnement (Pial) qui confierait à un établissement, par exemple, la mission de coordonner les moyens d'accompagnement .

La crainte c'est que cela aboutisse à une mutualisation forcée des moyens humains. En clair, un Pial disposerait d'un nombre donné d'AESH qu'il répartirait entre les élèves en fonction du temps de travail global disponible plutôt que des besoins réels des enfants.

- Tête-à-tête parents-écoles : L'Éducation nationale semble vouloir être seul maître à bord sur l'accompagnement scolaire et chercher à limiter le rôle des Maisons départementales des personnes handicapées pour revenir dans une situation de tête-à-tête avec les parents qui lui serait plus favorable.

En clair, ces mesures vont renforcer la précarité de ces accompagnants. Et au-delà de cela, les parents d'enfants handicapés tout comme les collectifs d'AVS/AESH s'inquiètent de ces an-

nonces dont le but serait de réduire les dépenses au lieu de prendre véritablement en compte l'intérêt de l'enfant. ■



Petit récapitulatif des liens :

La pétition : " la colère du handicap " se trouve sur change.org

Page facebook : " les gilets jaunes de Quimper "

FAIRE-FACE.FR :

<https://www.faire-face.fr/2019/02/06/accompagnants-eleves-handicap-reconnus/>



Pensée critique : les journalistes sont-ils des vendus ?

Comme tout travailleur, les journalistes vendent leurs compétences en échange d'un revenu. Dans le cas d'un tourneur ou d'un boulanger, la transaction est claire. En échange du revenu, ils livrent à leur employeur ou à leurs clients un objet tangible, matériel. Ces objets répondent à des normes. Ainsi, leurs critères de qualité sont faciles à définir. Ils simplifient la vie de chacun, mais sans l'influencer radicalement.

Pour le journaliste, la transaction est plus floue

En échange du revenu, le journaliste livre à l'employeur, et aux clients (nous), un sujet sous forme d'article, d'émission ou autres. Par définition, son sujet est intangible, immatériel, et ne répond à aucune norme. Seule la qualité de sa forme – écrite ou audiovisuelle – peut être mesurée concrètement.

Mais le fond ne peut l'être, puisqu'il ne repose sur rien de tangible, ni de matériel. C'est donc la doxa^[1], l'opinion d'un rédacteur en chef, d'un annonceur publicitaire ou d'un public qui en estime la qualité. Et les revenus générés sont, eux, censés mesurer la qualité. Et ces mêmes revenus permettent au journaliste de gagner sa vie...

Peut-on alors encore croire à leur liberté d'informer ?

On aimerait croire que, dans l'idéal, chaque journaliste fait son travail librement, en dehors de toutes contraintes. Mais le fait-il vraiment en étant libre ? La question se pose avec d'autant plus de force que les informations ou les articles qu'ils diffusent peuvent avoir une l'influence radicale sur la vie de chacun.

Il est donc légitime pour le peuple d'exiger des journalistes un professionnalisme et une éthique sans concession. Et il semble tout aussi raisonnable que leur intérêt personnel passe après l'intérêt commun. La confiance que le peuple place en eux est à ce prix, et l'affaiblissement de l'impact des fake news^[2] également. La probité du journaliste, sa neutralité, son exactitude et le traitement de toute information, même dérangeante,

doivent être exemplaires, sans faille.

Or, depuis un certains temps, et c'est encore plus évident depuis le mouvement des Gilets Jaunes, les journalistes professionnels, et plus particulièrement ceux des grands médias, sont remis en cause avec sévérité dans leur professionnalisme. Des journalistes-reporters, qui prennent le risque d'être sur le terrain, ont été insultés, parfois même brutalisés, aussi bien du côté des Gilets Jaunes que des forces de l'ordre.

C'est aujourd'hui la relation avec tous les journalistes qui se dégrade chaque jour un peu plus.

Qu'a-t-il bien pu se passer pour en arriver là ?

Les journalistes seraient-ils tous des vendus, à la solde des mains qui leur tendent un revenu ? S'il est exact que la majorité des "grands" médias se sont vendus à de grands groupes ou à des capitaines d'industrie, cela ne signifie pas pour autant que tous les journalistes se sont vendus par la même occasion, délibérément du moins.

Et si en réalité cette question en masquait une autre, plus triste encore ? Le désamour pour les journalistes ne viendrait-il pas de la confusion qu'entretennent dans nos esprits certains métiers de la télé et de la radio ? Des métiers qui ont l'image du journalisme, le ton du journalisme, la saveur du journalisme, mais qui ne sont pas du journalisme.

Ce qui ressemble au journalisme n'en est pas forcément...

De nos jours, les journalistes semblent se confondre, et être confondus, avec les animateurs, les présentateurs, les éditorialistes et les

chroniqueurs de tout poil. A force d'avoir fragmenté les métiers "de l'information" sur des critères dont seuls les médias apprécient la finesse, le journaliste est devenu inaudible dans le brouhaha de la production intellectuelle médiatique.

Tout se mélange en un gigantesque gloubiboulga^[3] indigeste (mais digeste pour les dinosaures bien sûr !) : informations, opinions, commentaires, analyses, coups de gueule, débats, etc.

Ce mélange des genres devient d'autant plus suspect qu'il semble être, pour certains de ces professionnels, le prétexte à se laisser-aller, sous une couche plus ou moins épaisse de pseudo-expertises, à un prosélytisme^[4] dogmatique, idéologique ou partisan, qui donne plus le sentiment de défendre leur confort personnel que celui du peuple. Seulement, voilà, de nos jours, les ficelles se voient, et plus personne n'est dupe.

A y réfléchir, la méfiance et le désamour du peuple envers tous les "grands" médias ne viendraient-ils pas de cette confusion des genres, responsable du sentiment partagé de malhonnêteté intellectuelle ? ■

[1] "Ensemble des opinions communes aux membres d'une société et qui sont relatives à un comportement social". Larousse en ligne (<https://www.larousse.fr>).

[2] Fausses informations, rumeurs, qui circulent sur Internet, par le bouche à oreille.

[3] Plat préféré du dinosaure Casimir, héros orange des années 70/80 de l'Île aux enfants. Le gloubiboulga était le mélange improbable d'ingrédients divers.

[4] "Zèle ardent pour recruter des adeptes, pour tenter d'imposer ses idées.". Larousse en ligne (<https://www.larousse.fr>).

LE ZOOM

**L'appel du collectif Résistance 06**

Des Gilets jaunes, dont Maxime Nicolle, ont voulu passer en Italie, mais les forces de l'ordre se sont interposées entraînant une pagaille à la frontière. Colère des automobilistes italiens bloqués pendant des heures. Certains d'entre eux appellent le 113 en invoquant l'intervention de la police italienne.

**Démission d'Ismaël Emelien**

Le "conseiller spécial" d'Emmanuel Macron, mis en cause dans l'affaire Benalla, a annoncé sa démission dans un entretien au magazine Le Point publié lundi 11 février, un départ qui sera effectif fin mars-début avril. Il a justifié sa démission par la prochaine parution d'un livre qu'il cosigne sur le progressisme, le chef de l'Etat ayant interdit à ses conseillers de publier pendant qu'ils sont en poste à l'Elysée.

**Mobilisation des autos-écoles**

Les gérants des auto-écoles ont organisé le 11 février des opérations escargot et bloqué des routes à Paris et dans certaines grandes villes de France. Ils se mobilisent contre un rapport parlementaire accusé de menacer leur profession, qu'ils estiment en voie d'«ubérisation» et protester contre la réforme du permis de conduire qui, selon eux, favorise les plateformes en ligne d'apprentissage de la conduite.

**Premier rassemblement réussi pour les profs en lutte**

Stylos rouges, gilets jaunes, syndiqués et non syndiqués rejoints par les lycéens à Marseille. Pour un autre projet pour l'Éducation nationale ! Le rendez vous pour l'Acte II a été lancé pour samedi 12h30 juste avant l'Acte XIV des Gilets Jaunes à 14h.

La condamnation du "boxeur de Massy"

Il encourt jusqu'à 7 ans de prison et 100.000 euros d'amende.

Pour rappel des faits : lors de l'acte VIII, des vidéos enflamme le net, ce sont celle d'un boxeur frappant un CRS. Une fois ces images décortiquées, plusieurs "versions et explications" voient le jour. M. Dettinger passera en comparution immédiate et son avocat réussira à avoir un report d'audience. Lors de cette comparution, un témoignage capital est donné par Gwenaëlle qui affirme que le boxeur l'a sauvé des coups d'un CRS.

Le jugement

Mercredi 13 février, M. Dettinger

comparaissait devant le tribunal correctionnel de Paris. Peu après 22h, la décision de justice tombe, 30 mois de prison dont 12 ferme. Un sanction exemplaire, comme le voulait M. Castaner. Cependant, M. Dettinger ayant un casier vierge, un travail et une vie de famille sans histoire, le juge sera indulgent et lui permettra d'effectuer ces 12 mois en semi-liberté (la journée libre et la nuit en prison). Certains diront que c'est mérité d'autre le contraire, une chose est sûre c'est que la violence doit toujours condamnée, il est simplement parfois injuste que cela

ne soit pas pour tout le monde... Pour rappel : Benalla et la violence du 1er mai, le commandant divisionnaire Andrieux lors de l'acte VIII également... ■



Fresque Aubervilliers - photo de Marie Christian.

Tribunal correctionnel pour M. Drouet

Il encourt jusqu'à 6 mois de prison et 7.500 euros d'amende.

Ce vendredi 15 février, M. Drouet passait devant le tribunal correctionnel de Paris. Cette figure des Gilets Jaunes est accusé d'avoir organisé deux manifestations non déclarées.

Les faits

Il lui est reproché d'avoir appelé à manifester le 22 décembre, lors du sixième samedi de manifestation des "Gilets jaunes", à Montmartre, à Paris, alors qu'il avait signé une déclaration préalable pour une manifestation à

Versailles, et d'avoir organisé un rassemblement non déclaré le 2 janvier.

Sa défense

"Je n'ai aucun rôle d'organisateur ou de leader dans ce mouvement, je suis juste un relais", s'est défendu Eric Drouet. Son avocat, Me Kheops Lara, a dénoncé un procès "clairement politique" et demandé sa relaxe.

Le jugement

Le ministère public a requis un mois

de prison avec sursis et 500 euros d'amende. Le jugement a été mis en délibéré au 29 mars. ■

Affaire à suivre...



Le Billet de la Gazette

Loi macron numéro 154 266

Dans le feuilleton de la dérive autoritaire, après la loi anti-fake news, la loi anti-casseur, nous vous présentons la loi régularisation réseaux sociaux. Le premier ministre a annoncé, lors de son discours inaugural lors de la première cérémonie de remise du prix Ilan Halimi, dédié notamment à la lutte contre le racisme et l'antisémitisme : "Nous allons lancer avec Facebook une expérimentation pour concevoir des règles de droit plus innovantes et plus adaptées afin de réguler les contenus sur les plateformes et les réseaux". Et ce avant l'été bien entendu, prenez garde à toujours bien mettre des émojis bienveillants afin d'apaiser vos propos.



Interview de Thomasdesbois

UN ARCHITECTE ROMAIN DES TEMPS MODERNES

Un projet ambitieux

Simple et bienveillant, voilà deux adjectifs qui viendraient à l'esprit pour décrire Thomas, le père de famille de 37 ans répondant au nom de thomasdesbois sur le logiciel de chat en ligne Discord.

C'est sur cette application qu'il a initié avec Clem un serveur, sur lequel ils ont mis en place un espace d'échange entre les différents projets initiés par des gilets jaunes afin de "de permettre aux gens de prendre connaissance des projets similaires aux leurs, et s'ils le souhaitent, de collaborer, d'échanger, de fusionner, de se partager le travail".

« INITIATIVE ET PROJETS GILETS JAUNES »

Aujourd'hui, cet espace nommé sobrement "Initiatives et Projets Gilets Jaunes (IPGJ)" regroupe environ une trentaine de projets.

Chacun de ces projets ont leurs manières de fonctionner et leurs propres outils et thomas le confirme : "En fait IPGJ est une sorte de hub, un forum au sens antique, et chacun a ses batiments ailleurs à sa convenance. On s'invite, on s'fait des apéros (virtuels..)".

Selon lui, le serveur Initiatives et Projets Gilets Jaunes fonctionne très bien, les projets avancent, les gens se rencontrent, discutent et créent ensemble de nouvelles choses. "Les gens sont satisfait" de cet espace.

Cette organisation, il reconnaît que c'est quand même un peu le bordel.

Si Thomas utilise la métaphore du forum, d'autres pourront parler de nébuleuse, de toile, de réseau, d'horizontalité, de cellules.

Pour lui, "chacun a sa métaphore, et ce pour une bonne raison : c'est pas facile à comprendre sans participer, et même en participant, on n'est pas sûr non plus d'avoir compris cette organisation désorganisée !"

Construire un monde Libre

Derrière ce projet, c'est toute une réflexion sur la structuration d'un monde libre qui s'opère.

Comment travailler très efficacement sans argent et sans hiérarchie ? Construire un système "à coté", c'est au coeur de la réflexion qu'a mené thomas ces dernières années : "j'ai compris que le système politique misérable n'est que l'émergence de nos tares individuelles et collectives : on a ce qu'on mérite.

J'ai aussi compris que combattre le système en place le nourrit."

Donc il est parti de la ville, il à laissé le monde du travail pour construire sa maison en paille, faire son potager, et se consacrer à "l'évolution commune de nos vertus humaines".

Il ne s'est pour autant pas retiré des nouvelles technologies comme Internet, qu'il considère comme étant une évolution majeure pour l'humanité.

D'ailleurs, lorsque Thomas s'imagine un monde meilleur où "les rapports humains sont refondés et l'harmonie avec la nature retrouvée", ce n'est pas sans la technologie. Il le précise : "Nature et technique ne sont pas plus contradictoires que science et spiritualité" !



Alors lorsque le mouvement des gilets jaunes à débuté, bien que les premières semaines il s'en moquait car "se mobiliser au sujet du prix du carburant, alors que tant de combats n'avaient pas été menés", il trouvait ça "ridicule", Thomas à vite compris à force de discussion la légitimité du mouvement, et la solidarité qui se mettait en place.

En allant sur Facebook et en naviguant dans un flot de dialogues, il a "perçu" que l'on vivait une "colère légitime, durable et de plus en plus intelligente".

Apporter sa pierre à l'édifice

Alors quand Thomas à voulu apporter sa pierre à l'édifice, c'est assez naturellement ses compétences technologiques qu'il a choisi de partager, en développant des sites internet.

Il a commencé par créer le site giletsjaunes-coordination.fr, anciennement le site de la coordination nationale des Régions, qui est devenu ensuite un portail collaboratif permettant de créer une base documentaire et un annuaire commun pour l'ensemble des gilets jaunes.

En travaillant sur ce site et dans des espaces de discussions Gilets Jaunes, il s'est rendu compte avec Clem d'expériences similaires dans ce type de groupes : "beaucoup d'énergie, mais trop de blabla ; beaucoup de bénévolat, mais trop de conflits."

Alors, un soir où ils n'avaient pas bu, ils ont tous les deux choisi de se lancer dans la construction d'un premier forum romain afin de rassembler les projets des uns et des autres, et que la discussion, certes un peu bordélique, s'opère et permette de créer collectivement un futur meilleur. ■

RIRE JAUNE

Réforme de l'Education Nationale : Vous n'avez pas les bases

Education : sujet sensible

Il n'y a pas de sujet plus sensible que celui de l'éducation et la formation des générations futures. Chacun possède ses propres croyances en matière d'éducation, héritées de sa propre expérience, de son propre vécu, et, au final, de ce à quoi doit servir l'éducation.

Il y a potentiellement autant de ministres de l'éducation nationale que de citoyens, comme il y a 65 millions de sélectionneurs de l'équipe de France de football.

Education Nationale : quels objectifs ?

Si l'Education est Nationale dans notre pays, on peut raisonnablement en déduire qu'elle a pour fonction première de former des citoyens capables d'appréhender la complexité croissante du monde, et de faire des choix politiques éclairés pour la prospérité de la Nation.

Qu'en est-il réellement ?

A en croire les premières analyses politico-médiatiques sur les raisons de l'apparition du mouvement des Gilets Jaunes, le gouvernement aurait "manqué de pédagogie" et échoué à expliquer le bien fondé des réformes mises en place depuis le début du quinquennat Macron. En creux, "Vous n'avez pas les bases", pour paraphraser le rappeur Orelsan.

Plus inquiétants encore sont les mots de Laurent Alexandre, chantre de l'Intelligence Artificielle et du transhumanisme, macroniste convaincu, qualifiant les élèves de l'Ecole Polytechnique de "futurs Dieux" et les Gilets Jaunes de "futurs Inutiles" lors d'une table ronde organisée à l'X en Janvier 2019, sous la présidence de la députée LREM Amélie de Montchalin.

A écouter la Macronie, donc, l'Education Nationale échoue depuis plusieurs dizaines d'années dans sa mission de préparation de la population aux enjeux d'avenir.

Heureusement pour nos jeunes générations, l'Education Nationale se réforme en profondeur sous la poigne du ministre Blanquer.

La ligne forte de la nouvelle Ecole de la Confiance, à savoir une spécialisation toujours plus précoce des élèves doit nous interroger sur la nature de la mission de l'Education Nationale sous l'ère Macron.

En effet, en spécialisant toujours plus tôt les élèves, on réduit leur socle de connaissances générales, nécessaire à la compréhension du monde, et à une participation citoyenne éclairée. Simple.

Connaissant l'attachement de notre président pour "l'émancipation par le travail", il semble légitime de se demander si nos institutions éducatives n'ont pas désormais plus vocation à former des travailleurs adaptés aux besoins du marché du travail qu'à former l'esprit critique des citoyens.

La mise en concurrence des élèves de lycée, autre pilier de la doctrine pédagogique du ministre Blanquer, semble aller dans ce sens...

Education Nationale : quels moyens ?

En terme de moyens, le ministre applique sans aucun doute les préconisations des experts en neurosciences, qui statuent que l'essentiel des efforts doivent être concentrés sur la petite enfance, âge critique où les neurones se multiplient et où les connexions qui s'établissent dans le cerveau sont les plus durables.

Ainsi, on dédouble désormais les classes à l'école primaire, on abaisse

l'âge de l'instruction obligatoire à 3 ans, on investit dans du matériel pédagogique type Montessori (contrat juteux à la clé pour les industriels, aux frais du contribuable)...

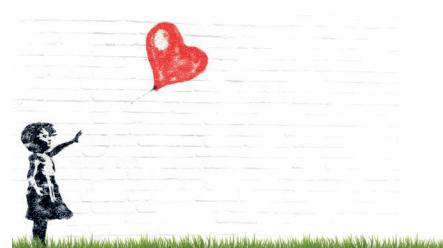
Mais pour habiller Paul, il faut bien déshabiller Jacques. C'est donc le collège et le lycée qui souffriront de l'augmentation de moyens en maternelle et au primaire.

On poursuit donc la diminution du nombre d'enseignants, on ne restaure les infrastructures d'accueil que quand la situation devient vraiment critique (c'est-à-dire quand le plafond s'effondre sur une classe, par exemple), on rend possible le remplacement d'enseignants qualifiés par des surveillants dont ce n'est pas le rôle...

Et bien sûr, pour détourner l'attention médiatique de ces énormités, on cède à la frange la plus réactionnaire de l'opinion en affichant les drapeaux français et européen, ainsi que les paroles de l'hymne national dans chaque salle de classe.

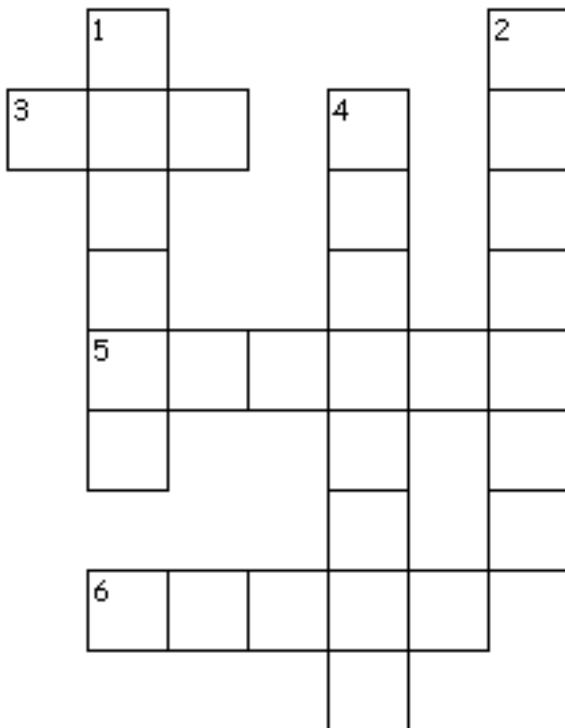
Et pour museler le corps enseignant réfractaire au progrès, on procède à des évaluations toujours plus strictes (même la tenue vestimentaire devient critère d'évaluation). Il ne faudrait surtout pas faire de vagues...

Le service public d'éducation subrait-il la même destruction méthodique et progressive que les services publics de santé ou de transport ? A qui profite le crime ? ■





PAUSE CAFÉ



Horizontal

3. Le Parlement la conçoit, et la vote
5. Sur ces pages, il est libéré
6. Il est jaune, et bien voyant

Vertical

1. Ce Christophe n'est pas de la même famille que Gerard
2. Ne voit le monde qu'au travers de chiffres
4. Ce Christophe n'a jamais vu de violences policières

Une envie de coloriage ?
N'hésitez pas à imprimer la gazette et à utiliser vos plus beaux crayons !

Pour nous écrire

Cette section est là votre ! Vous souhaitez partager un poème, un texte ou un chant, lancer un appel, une lettre d'amour ou exprimer à voix haute votre pensée ? N'attendez plus !

Contactez nous sur la page Facebook de la Gazette (@GazetteLe-MoutonLibere), ou via l'adresse mail suivante : presse@aurismedia.fr !



Solution 1. COLOMB 2. FINANCE 3. LOI 4. CASTANER 5. MOUTON 6. GILET